



DIGITALISEZ.

In Extenso
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

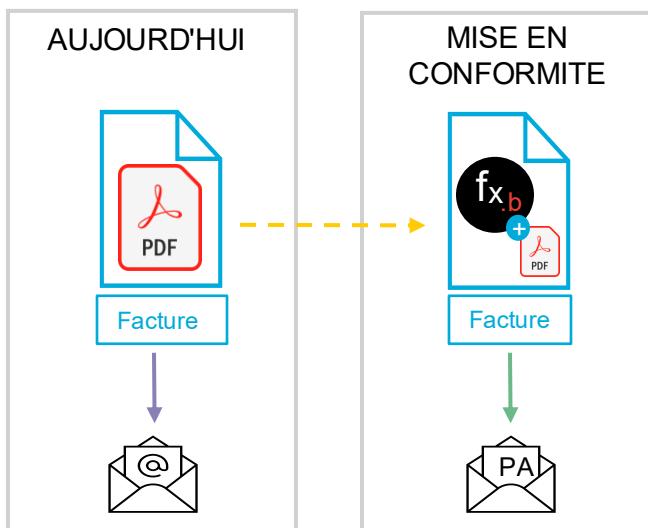
“

LA FACTURE ÉLECTRONIQUE

POUR ÊTRE PRÊT EN SEPTEMBRE 2026
COMMENCEZ DÈS AUJOURD'HUI !

Qu'est-ce que la facture électronique ?

Après avoir instauré en 2017 la facturation électronique pour les transactions entre les secteurs privés et publics, la France généralise ce processus à la plupart des acteurs économiques pour **simplifier la gestion des factures et améliorer la transparence fiscale.**



Qui est concerné ?



Tous les assujettis à la TVA établis en France, personnes physiques et morales.

Grandes entreprises, ETI, PME, TPE, SCI, professions libérales et médicales, micro-entrepreneurs (même en franchise de TVA), associations à objet commercial, holdings, opérations bancaires et financières, opérations d'assurance, prestations de formation...

Seuls les particuliers, associations à but non commercial, les entreprises non établies en France (B2B international) ne sont pas concernées.

Le calendrier des réformes

Les deux dates qui vous impactent :

Au 1^{er} septembre 2026



Obligation d'émettre :
Grandes entreprises (GE)
et Entreprises de Taille
Intermédiaire (ETI)

Obligation de recevoir pour toutes
les structures : Micro entrepreneurs,
SCI, professions libérales, ETI, GE,
PME, TPE,...

Au 1^{er} septembre 2027



Tous les assujettis
établis en France.

Obligation d'émettre pour tous.

Déclarer ses transactions BtoB
internationales et BtoC.

Comment ça fonctionne ?

AU 1^{er} SEPTEMBRE 2026 :

JE REÇOIS

les factures de mes fournisseurs grandes entreprises ETI (EDF, Orange, OVH...) sur une plateforme agréée (PA).

Je dois avoir choisi et souscrit à une PA avant le 1^{er} septembre 2026.

La contractualisation avec une PA doit faire l'objet d'un formulaire signé par le représentant légal de l'entreprise.

En sollicitant mon expert-comptable, je m'assure que mon choix correspond bien aux besoins de mon entreprise.

AU 1^{er} SEPTEMBRE 2027 :

- ✓ Je facture les clients assujettis à la TVA établis en France.
- ✓ Je crée ma facture BtoB dans un format normé (Factur-X, UBL, CII) en respectant les mentions obligatoires.
- ✓ Je transmets ma facture de ma PA à la PA de mon client.
- ✓ Je suis le traitement de mes factures en temps réel grâce à la mise à jour de leur statut (déposée, rejetée, refusée, encaissée...).
- ✓ Je déclare mes transactions BtoB internationales et BtoC à l'administration fiscale.
- ✓ Je m'assure que mon système / logiciel de caisse est compatible avec la facturation électronique.
- ✓ Je reçois toutes mes factures des fournisseurs assujettis à la TVA établis en France sur ma PA.

Quels sont les bénéfices pour mon entreprise ?

- Un gain de temps avec l'automatisation des tâches administratives.
- Un suivi en temps réel des paiements et des factures.
- Moins d'erreurs et de litiges grâce à des formats normalisés.
- Un archivage sécurisé et centralisé.

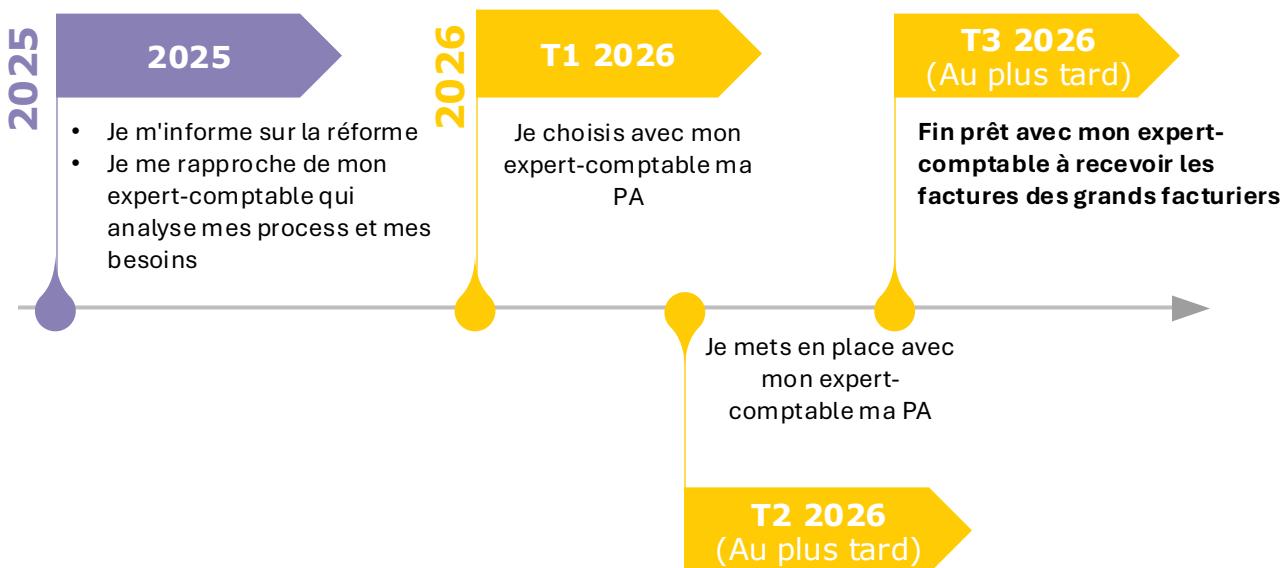
Comment mon expert-comptable peut-il m'aider ?

- ✓ En m'accompagnant dans la mise en conformité et l'automatisation de la gestion de mes factures
- ✓ En m'assistant dans le choix de ma PA
- ✓ En mettant à ma disposition des solutions compatibles (PA full, facturation, achats, archivage...).
- ✓ En prenant en charge certaines tâches administratives (facturation, paiement, recouvrement, suivi du statut des factures...).



Avant de choisir un logiciel en lien avec mes actions de vente (logiciel de facturation, système/logiciel de caisse...), je consulte mon expert-comptable.

Planning pour une mise en œuvre de la facturation électronique sereine



Où trouver plus d'informations ?

- ✓ Consultez les ressources mises à votre disposition sur le site IN EXTEENO :
<https://www.inextenso.fr/nos-offres/comptabilite/facture-electronique-obligatoire-pour-tous-en-2026/>
- ✓ Rapprochez-vous de votre comptable afin qu'il puisse vous orienter au mieux
- ✓ L'annuaire central pour vérifier si vous êtes inscrits à une plateforme agréée et si votre adresse de facturation est active : <https://www.economie.gouv.fr/actualites/facturation-electronique-ouverture-de-lannuaire-dedie>